

La sécurité routière par l'aménagement

Présentation

La lutte contre l'insécurité routière est bien sûr aussi l'affaire de l'Etat mais les collectivités locales restent des acteurs privilégiés pour l'amélioration de la sécurité routière. Elles peuvent, à leur niveau, mettre en place des actions à travers leurs compétences et leurs pouvoirs en terme d'urbanisme et d'aménagement.

Contenu

- Les enjeux de la sécurité, exploitation des enquêtes REAGIR
- Le rôle de l'aménagement (partage de la voirie, entrées d'agglomération, lisibilité de la rue...)
- Organisation des chantiers et gestion des déchets
- Offres techniques de la profession
- Retours d'expériences

Durée : 2 h

- *Le maire et la sécurité routière* - Collection Fiches repères de Mairie 2000, www.amf.asso.fr
- www.usirf.com
- www.atr.asso.fr

Avec le concours de

